

## Oedicnème criard, *Burhinus oedicnemus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Burhinidés

### Description de l'espèce

L'Oedicnème criard se caractérise par ses grands yeux, à l'iris jaune citron, adaptés à la vision nocturne et vespérale. Ses très grandes pattes, jaunes également, indiquent un oiseau marcheur. Elles sont comme enflées au niveau de l'articulation. Son plumage brun strié lui confère un mimétisme parfait, qui, allié à son caractère discret, le rend insaisissable et particulièrement difficile à observer. On peut noter des caractères remarquables : sourcils et "moustaches" blancs, ces dernières se rejoignant sur le front. Les barres alaires blanches, nettement rehaussées de noir sont très visibles en vol, ainsi qu'un "miroir" blanc, se détachant sur le noir des rémyges.

Les sexes sont presque identiques, mais les jeunes, même lorsqu'ils ont atteint la taille adulte, peuvent quelquefois être différenciés : la barre alaire blanche est juste estompée et non rehaussée de noir et les couvertures sont beaucoup moins bigarrées. On pourrait aussi distinguer jeunes et adultes d'après la couleur de l'iris.

Le vol est direct et régulier, assez rapide, rappelant un peu celui du Courlis cendré. Il se termine souvent par des planés avant la pose au sol.

La mue des plumes de couverture intervient pour l'essentiel entre mai et septembre. Les primaires muent entre juillet et septembre.

On distingue différentes manifestations vocales (JCR, CD2/pl.29) :

- un cri de courlis, en plus rauque, très fréquent.
- des cris en roulade, essentiellement entendu le soir et la nuit, pendant la période nuptiale. Ce serait le "chant" de l'Oedicnème. Quelquefois ils se terminent par des sons chuintés.
- un cri très bref et sonore, de frayeur.
- des cris plus doux, répétés à intervalles courts (alarmes en présence de jeunes).

Longueur totale du corps : 39 cm. Poids : 460 g (extrêmes 290-535 g)

### Difficultés d'identification

Aucune.

### Répartition géographique

Présent dans le sud de l'Europe, de l'Espagne à la Turquie et à l'Ukraine. Il présente une distribution assez restreinte en Italie et est aujourd'hui un oiseau rare et sporadique dans le reste de l'Europe: Angleterre, Europe centrale (quelques centaines de couples au total), Europe du Sud-est [bg30].

Il habite l'Afrique du Nord, du Maroc à l'Égypte, une partie du Moyen-Orient, l'Iran et les îles Canaries. Puis la distribution s'étend jusqu'à l'Inde et même l'Asie du Sud-est [bg7].

L'espèce est représentée par six races dont deux pour les seules îles Canaries. Pour le reste de l'Europe continentale, il s'agit de la race nominale "oedicnemus", la race africaine et moyen-orientale "saharae" étant présente sur les Îles de la Méditerranée.

La principale zone de nidification de l'Oedicnème en France se situe dans le Centre et le Centre Ouest, autour du bassin de la Loire (Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Centre). La population auvergnate prolonge la précédente en suivant les cours de l'Allier et de la Loire (Auvergne, Loire, une partie de la Nièvre et de la Saône et Loire). L'espèce est aussi présente en Champagne (Champagne-Ardenne, une partie de l'Yonne et de la Seine et Marne, Aisne) et en région méditerranéenne. Elle y est essentiellement représentée par les oiseaux de la Crau et est répartie du Roussillon aux Bouches du Rhône, puis jusqu'aux Hautes-Alpes. L'Oedicnème habite aussi les causses calcaires du Massif central (dans le Lot, sur le causse de Gramat et Quercy Blanc). Ailleurs, il est dispersé en Bourgogne, Rhône-Alpes, Picardie, Ile de France, Normandie, Bretagne, Pas de Calais et Alsace [bg72].

L'Oedicnème est un hivernant rare, mais régulier en France dans la zone à hiver doux (moins de 60 jours de gel par an). Trois zones d'hivernage principales se détachent :

- la Provence et particulièrement la plaine de la Crau,
- la région Midi-Pyrénées,
- le Centre Ouest (Pays de Loire, Poitou-Charentes) où l'on note quelques hivernants réguliers et, plus souvent, des migrateurs attardés.

Des individus ont déjà hiverné jusqu'en Normandie.

On ne connaît pas précisément les quartiers d'hivernage de l'espèce. Selon GREEN [1], les reprises de baguage ont montré que les oiseaux anglais, après être passés par le sud-ouest de la France, vont pour la plupart passer l'hiver dans la moitié sud de l'Espagne [4], une minorité descendant jusqu'en Afrique du Nord. Il en est certainement de même pour la population française comme l'atteste ce poussin bagué en Normandie en 2003 et retrouvé l'hiver suivant en Andalousie [J.P. FRODELLO, comm. pers.].

## Biologie

### Ecologie

L'Oedicnème recherche un habitat dont les caractéristiques majeures sont :

- un milieu sec,
- une chaleur marquée,
- un paysage présentant des zones de végétation rase et clairsemée, d'aspect steppique,
- une grande tranquillité, particulièrement pendant la nidification,
- une nourriture abondante,

Il affectionne particulièrement les zones caillouteuses qui favorisent le drainage des sols. Cette caractéristique du milieu participe en outre au camouflage des oeufs et des jeunes. La présence de cailloux peut induire un microclimat tout à fait particulier se caractérisant par une exacerbation des contrastes élevés des températures (les interstices entre les cailloux augmentent le pouvoir de rétention calorifique comme c'est le cas pour un sol sableux).

En France, l'Oedicnème est avant tout présent en milieu cultivé (70% des effectifs estimés), dont une proportion non négligeable en bocage, en cultures ou dans des prairies ou pâtures rases. Il habite les landes, friches, steppes, pelouses sèches, naturelles ou artificielles (aérodromes, terrains militaires, golfs, carrières), les salins en Camargue. Il est présent aussi dans les dunes et les grèves naturelles des cours d'eau à dynamique forte, essentiellement la Loire et l'Allier, le Doubs.

### Comportements

L'Oedicnème est avant tout un oiseau nocturne. Très discret et peu actif de jour, il reste très méconnu, bien qu'il habite des milieux ouverts. Son comportement diurne est en général empreint de lenteur, l'oiseau cherchant à fuir, le cou rentré, se tapissant au sol en cas de danger. Mais il peut être actif et démonstratif, bien qu'en général, il réserve ces attitudes pour la nuit.

Le chant peut être entendu durant toute la période de présence des Oedicnèmes, jusqu'à fin octobre sur les sites de rassemblements post-nuptiaux. Il crie peu ou pas du tout lorsqu'il couve et peu à son arrivée en mars. Les périodes principales des cris et chants se situent en avril et en juin.

A la différence des autres limicoles, dont les parades nuptiales sont l'occasion de manifestations visuelles spectaculaires, l'Oedicnème a développé surtout ses capacités vocales, plus adaptées à la communication nocturne. Ses cris portent loin; ils peuvent être entendus à plus d'un kilomètre. Les manifestations vocales sont essentiellement crépusculaires et nocturnes.

L'Oedicnème est présent en France essentiellement de mars à fin octobre. En dehors des sites d'hivernage, quelques individus attardés restent jusqu'en novembre, voire décembre, et les premiers arrivant dès fin février dans la partie sud du pays.

Très peu de groupes sont observés au printemps lors de la migration pré-nuptiale, les oiseaux s'installent rapidement sur leurs territoires de nidification. Leurs éventuelles haltes migratoires passent ainsi totalement inaperçues. Si un phénomène migratoire existe postérieurement à mi-avril, il doit concerner très peu d'oiseaux, tous les sites de nidification semblant occupés dès l'arrivée en mars.

Durant la migration de printemps les oedicnèmes apparaissent beaucoup plus discrets que lors des rassemblements post-nuptiaux qui peuvent concerner plus d'une centaine d'oiseaux sur certains sites. Les milieux utilisés alors sont identiques à ceux de la période de nidification avec, semble-t-il, une exigence de tranquillité encore plus grande. Les regroupements commencent en général en août, mais ils peuvent débuter dès juillet. Les dates de rassemblements tendent à être identiques dans toutes les régions, du sud au nord, les oiseaux restant jusqu'à fin octobre sur les sites et disparaissant très rapidement en novembre.

### Reproduction et dynamique de population

Le nid de l'Oedicnème est une simple cavité d'une vingtaine de centimètres de diamètre que l'oiseau remplit, en cours d'incubation, de crottes de lapins et de petits graviers. Souvent, ces nids sont placés à faible distance d'un couvert, mais toujours dans une zone à végétation très rase, souvent dans les secteurs les plus caillouteux.

La ponte complète compte de un à trois œufs, habituellement deux. L'incubation, effectuée par les deux parents, dure 25 à 27 jours. Les jeunes sont nourris par les parents pendant six semaines environ. La période de nidification de l'Oedicnème s'étend de fin mars à fin septembre (juvéniles non volants jusqu'en octobre). La principale période de ponte se situe probablement entre le 10 avril et le 20 mai. Les données postérieures relèvent probablement soit de pontes de remplacement de nichées détruites, soit des deuxièmes pontes qui seraient régulières chez certains couples. Le succès de la reproduction atteint 65 à 73% de taux d'éclosion et 77% de survie des poussins [bg7].

Les populations comportent une proportion non négligeable d'oiseaux non appariés, s'agissant essentiellement d'oiseaux d'un an [1]. Cependant, le suivi de la population anglaise a permis de constater qu'environ 20% de ces jeunes oiseaux nichent, alors que la plupart des individus âgés d'au moins deux ans sont nicheurs.

La survie des adultes est assez élevée, elle atteint 80 à 90%.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 17 ans [bg59].

### Régime alimentaire

L'Oedicnème se nourrit principalement d'invertébrés : vers de terre, mille-pattes, coléoptères et particulièrement les bousiers. Occasionnellement, il peut manger des petits oiseaux et des micro-mammifères [bg7].

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2130\*- Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises) (Cor. 16.221 à 16.223 et 16.225 à 16.227)

2330 - Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis* (Cor. 64.11 (ou 64.12) x 35.2)

4030 - Landes sèches européennes (Cor. 31.2)

6110\* - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi* (Cor. 34.11)

6120\*- Pelouses calcaires de sables xériques (Cor. 34.12)

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (Cor. 34.31 à 34.34)

6220\*- Parcours substeppiques de graminées et annuelles des *Thero-Brachypodieta* (Cor. 34.5)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux et aux annexes II de la Convention de Berne et de la convention de Bonn.

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'essentiel de la population française est dispersée dans les espaces agricoles situés en dehors des espaces protégés. Les sites suivants abritent des effectifs importants : la Crau (ZPS, RN), Plaine de Niort (ZPS), Val d'Allier Bourbonnais (ZPS), Petite Beauce (ZPS)...

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'Oedicnème est un oiseau considéré comme Vulnérable en Europe [bg2], affecté par un déclin important. Éteint aux Pays-bas, en Allemagne, en Pologne et en République tchèque, il s'est considérablement raréfié en Angleterre, où il est passé d'au moins un millier de couples dans les années trente à environ 200 aujourd'hui. Une reprise récente y est observée à la faveur d'un plan d'action national. Il décline aussi dans ses bastions : Russie, Turquie, Espagne et Italie.

En France, la dernière enquête nationale [2 ; 3] montre un recul marqué dans le nord : Pas-de-Calais, Picardie, Normandie, Île-de-France, et dans une moindre mesure en Champagne. Il se maintient beaucoup mieux en Centre Ouest, mais est probablement en diminution sensible en région méditerranéenne. La comparaison de la distribution observée à l'issue des deux Atlas nationaux de 1970/1975 et de 1985/1989 illustre la disparition de l'Oedicnème de 58 cartes, pour l'essentiel dans le nord du pays, soit une perte de 23% des indices de nidification.

La population nicheuse est estimée entre 5 000 et 9 000 couples, soit la seconde plus importante d'Europe après l'Espagne. Elle représente 11% des effectifs européens estimés. Le statut de conservation de l'espèce est jugé en déclin en France [bg53].

### Menaces potentielles

L'intensification agricole et l'extension de la monoculture apparaissent comme les causes principales de la diminution des Oedicnèmes. Elles entraînent une réduction des ressources alimentaires par l'usage des pesticides et une dégradation des sites de nidification disponibles.

La disparition des friches, des landes rases, des steppes caillouteuses et des gravières naturelles des rivières a considérablement affecté l'Oedicnème. A ces modifications sensibles du paysage, s'est ajouté le recul de l'élevage extensif des ovins qui entretenait le caractère steppique des milieux. On peut constater le même phénomène concernant les pelouses sèches des Causses, mais aussi celles de Champagne et du Poitou. De la même manière, pour l'Angleterre, GREEN [1] fait état du lien existant entre la diminution de l'oiseau dans les landes herbeuses et de celle du lapin, consécutive à l'introduction de la myxomatose. La diminution de l'élevage extensif, ainsi que des surfaces herbagères entraînent aussi le déclin des populations d'Oedicnème par la diminution du nombre de proies principales de l'oiseau qui sont connues pour être parfois associées avec les excréments du bétail.

Le dérangement affecte également l'espèce sur ses sites de reproduction. Le passage des motos, VTT, 4X4, dérange les oiseaux et peut détruire les nichées. L'afflux du tourisme dans les dunes littorales et sur les rivières, mais aussi l'urbanisation, réduisent de façon considérable les surfaces d'habitat favorable. Aussi, l'Oedicnème semble fuir les zones traversées par des routes.

Le dérangement occasionné par l'activité cynégétique à l'époque des rassemblements automnaux (septembre à novembre) conduit les oiseaux à fuir les zones chassées. Les potentialités des sites de rassemblement s'en trouvent ainsi réduites.

## Propositions de gestion

Les programmes de conservation prioritaires concernent les grandes surfaces en herbe restantes, où l'élevage extensif doit être maintenu et encouragé. Le maintien et le rétablissement d'une agriculture orientée vers la polyculture, la diminution des traitements chimiques [2 ; 3], ainsi que la mise en place de jachères et de friches permettraient aux oedicnèmes de trouver en permanence leur nourriture et des zones à végétation rase pour la nidification. Cela peut s'obtenir en privilégiant les conventions de gestion, notamment par la mise en place de contrats agro-environnementaux. Les cahiers des charges de ces mesures doivent prendre en compte les besoins écologiques de l'espèce.

Les jachères de la politique agricole commune et les bandes enherbées issues de la mise en œuvre de la conditionnalité, espaces situés hors production agricole, constituent aussi de bonnes opportunités pour préserver l'espèce dans les sites désignés en ZPS.

L'absence de broyage ou de fauche sur les jachères est préconisée entre le 15 avril et le 31 août. Sur les parcelles en luzerne et sur les prairies, les fauches devraient être évitées entre le 20 mai et le 1<sup>er</sup> juillet.

Le maintien de couverts permanents en mélange légumineuses / graminées sur plusieurs années (3 ans ou plus) permettrait aux populations d'insectes de se développer (notamment les acridiens). L'ensemble de ces mesures est en outre favorable aux oiseaux de plaine (Perdrix grise *Perdix perdix*, Perdrix rouge *Alectoris rufa*, Alouette des champs *Alauda arvensis*, Outarde canepetière, *Tetrax tetrax*...).

La préservation des habitats jugés peu productifs : landes, friches, anciennes carrières, petits aérodromes, pelouses sèches, dunes, bords de rivières constitue un enjeu supplémentaire pour la préservation de l'Oedicnème.

La réduction de la taille des parcelles cultivées et la restauration du pâturage ovin sur des friches herbacées sont aussi à promouvoir.

Il convient aussi de limiter le dérangement sur les sites de reproduction.

## Etudes et recherches à développer

Il convient de mieux évaluer les effectifs français, surtout dans les bastions agricoles du Centre Ouest du Pays. Des études pourraient aussi être menées pour mieux comprendre comment l'espèce utilise les différentes cultures, et quel est l'impact des pesticides sur l'abondance en proies, ainsi que les pertes dues aux travaux agricoles.

De la même manière on ne connaît pas précisément les conséquences du dérangement dû à la chasse au moment des regroupements post-nuptiaux.

Une autre cause potentielle de déclin mal évaluée est la pollution lumineuse nocturne, conséquence du nombre de plus en plus important de routes dans les territoires de nidification, allié à la forte augmentation du trafic.

## Bibliographie

1. GREEN, R.E. (1988).- Stone curlew conservation. *RSPB Conservation Review* 2: 30-33.
2. MALVAUD, F. (1995).- L'Oedicnème criard *Burhinus oedecnemus* en France : répartition et effectifs. *Ornithos* 2(2): 77-81.
3. MALVAUD, F. (1996).- *L'Oedicnème criard en France. Résultats d'une enquête nationale (1980-1993) Importance et distribution des populations, biologie, exigences écologiques et conservation de l'espèce*. Groupe Ornithologique Normand, Caen. 140 p.
4. TELLA, J.L., TORRE, I. & SANCHEZ, C. (1996).- Habitat availability and roost-site selection by the Stone Curlew *Burhinus oedecnemus* in an arid cultivated landscape. *Revue d'écologie* 51(2): 153-159.